

# Rapport du Comité 2021

## Retour à la normalité – oui ou non?

Il y a un an, la pandémie mondiale de COVID-19 était au cœur des préoccupations – rares sont ceux à en parler aujourd'hui. C'est le conflit en Ukraine qui concentre l'attention du public mondial... et des banques. Alors que l'année 2021 était encore placée sous le signe des visioconférences et du respect des distances, l'heure est à veiller à d'où vient l'argent et où il va. Les mesures sanitaires sont levées pour la plupart et le format nouveau, flexible, du travail à domicile et au bureau se répand un peu partout. La mise en œuvre des sanctions à l'égard de la Russie lance aux banques de redoutables défis.

L'Association a organisé en mars 2022 les premières rencontres physiques – les invitations n'ont pas suscité le même enthousiasme chez tous ses hôtes, bon nombre d'entre eux ayant apparemment succombé aux charmes de la flexibilité d'une participation par visioconférence. Pour les présentations, le format de la visioconférence a en effet bien servi. Mais il ne favorise guère les échanges informels. L'Association s'emploie à combiner les avantages des deux univers et proposera désormais les deux formats. Le Comité de l'Association et son Secrétariat se réjouissent d'une large participation aux deux modes, virtuel et physique.

## Investissements durables

Le débat autour de la durabilité dans le secteur financier n'a pas faibli au cours de l'exercice sous revue, bien au contraire. Les mesures destinées à atteindre les objectifs visés prennent un tour toujours plus concret. Conformément à la décision du Conseil fédéral, la Suisse n'imposera pas une réglementation étatique mais laissera à chacun des acteurs et secteurs de l'économie, par exemple à l'Association suisse des banquiers ASB, le soin d'adopter ses propres règlements. Ainsi, l'économie suisse introduira les mesures le mieux adaptées à chaque branche d'activité, afin de parvenir à la neutralité carbone.

Les banques étrangères se trouvent dans une situation assez particulière, sachant qu'elles sont nombreuses à connaître et appliquer d'ores et déjà des règles et des normes par le biais de leurs maisons mères. Il se peut donc qu'en Suisse elles soient plus avancées dans certains domaines que leurs concurrentes helvétiques. Cette raison explique l'importance pour les banques étrangères que la réglementation suisse suive les standards internationaux et n'établisse pas des principes de son cru en toute indépendance. Une telle pratique non seulement se heurterait à des difficultés de mise en œuvre, mais sèmerait confusion et incertitude parmi les investisseurs. L'autorégulation est à cet égard une solution sage, quand bien même elle recèle le risque de ne pas jouir de la même reconnaissance que la réglementation de l'État.

"Dans le cadre de la mise en œuvre du NSFR en Suisse l'AFBS s'est mobilisée à nos côtés et a su fédérer ses membres pour relayer les inquiétudes des acteurs du Trade Finance auprès des Autorités"  
Emmanuel Lemoigne, Directeur Général, BIC-BRED (Suisse) SA.

Au cours de l'exercice, le Comité de l'Association s'est informé à plusieurs reprises auprès d'experts des travaux en cours. Il recommande aux membres de participer aux diverses initiatives sur une meilleure transparence et la promotion de l'information des investisseurs. C'est ainsi que L'Association de Banques Suisses de Gestion a formulé 12 priorités en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, ainsi que des mesures visant à en mesurer la mise en œuvre. Les banques de gestion d'autres groupes bancaires sont à présent invitées à rejoindre cette initiative. Le Comité a transmis cet appel aux membres de l'ABES, tout comme il les a invités à envisager une participation à l'édition 2022 de la manifestation «Building Bridges» à Genève.

## Digitalisation

La pandémie a provoqué un véritable bond en avant de la digitalisation. L'environnement de travail n'est pas le seul à avoir profondément changé, des innovations peuvent être observées aussi dans le contexte des monnaies numériques et des produits financiers. Le Comité s'est enquis auprès des représentants de deux instituts membres de la voie qu'ils ont empruntée vers le monde de la banque numérique. Ces experts représentaient une banque digitale récemment fondée ainsi que la filiale suisse d'un groupe bancaire international qui est devenue son centre de compétence dans ce domaine. La Suisse occupe une position privilégiée pour faire office de pôle de la finance numérique: outre son infrastructure ultramoderne de place financière et son interconnexion internationale, elle dispose d'une réglementation souple et adaptée à la situation. De même, la FINMA démontre sa compétence et son intérêt à accompagner de nouveaux projets.

La digitalisation a figuré largement en tête des priorités, tant lors de la rencontre du Comité avec le CEO de l'Association suisse des banquiers que durant le débat avec la Banque nationale suisse. À cette occasion, l'accent a été mis sur les projets Helvetia et Jura, ainsi que sur leurs implications pour les banques d'affaires. La Suisse est très avancée puisqu'elle a démontré avec son voisin français, dans le cadre de ces projets, qu'il est possible d'exécuter des transactions en monnaies numériques et avec des titres «tokénisés» sans aucun problème par-delà la frontière. En outre, le Comité a échangé avec des représentants de crypto-banques récemment bénéficiaires d'une licence de la FINMA ainsi qu'avec de hauts délégués de maisons mères des instituts membres à propos des développements au niveau international.

"The AFBS is very active in updating its members about relevant financial news through memos, interactive webinars and meetings. The Russia Ukraine sanctions were a recent example. Also valuable is that as a foreign bank we are encouraged to exchange views with our peers on a regular basis." Katja Kok, Chief Executive Officer, Van Lanschot Kempen (Schweiz) A.G.

Les banques étrangères sont diversement associées à ces projets. Certaines d'entre elles font partie des groupes de projet qui tentent, dans le cadre national ou international, de comprendre les opportunités et les défis des monnaies numériques. D'autres ouvrent des centres de compétence pour adapter leurs propres services aux nouveaux besoins et attentes de leurs clients en Suisse comme à l'étranger. On entend dire que les autorités de surveillance ne réagissent pas partout, d'une manière pareillement ouverte et compétente, aux demandes d'autorisation dans ce domaine. Il paraît que la division spécialisée créée par la FINMA il y a quelques années ait fait ses preuves.

Les banques étrangères sont diversement associées à ces projets. Certaines d'entre elles font partie des groupes de projet qui tentent, dans le cadre national ou international, de comprendre les opportunités et les défis des monnaies numériques. D'autres ouvrent des centres de compétence pour adapter leurs propres services aux nouveaux besoins et attentes de leurs clients en Suisse comme à l'étranger. On entend dire que les autorités de

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

surveillance ne réagissent pas partout, d'une manière pareillement ouverte et compétente, aux demandes d'autorisation dans ce domaine. Il paraît que la division spécialisée créée par la FINMA il y a quelques années ait fait ses preuves.

Les acteurs étrangers sur le marché ont souligné dès le début que la Suisse avait fait le bon choix avec sa législation sur la technologie des registres distribués. Il semble se confirmer qu'elle a ainsi créé des conditions-cadres manifestement favorables à l'innovation et au développement de produits et services nouveaux, et ce, non seulement dans les start-ups mais également dans les banques étrangères établies de longue date. Dans ce domaine la Suisse est une «place to be» intéressante, ne serait-ce qu'en raison du fait que les entreprises indépendantes ne sont pas seules à lancer leurs initiatives en matière de start-up; des groupes internationaux installés en Suisse mettent eux aussi en place des centres de compétence.

À cela contribue assurément la capacité d'innovation de SIX Group, dont le SIX Digital Exchange (SDX) a obtenu la licence de la FINMA au cours de l'exercice. SDX est la première plateforme de négoce entièrement intégrée à associer l'expertise du monde traditionnel sur les questions de régulation à l'offre de transactions numériques du monde nouveau.

## Cyber Résilience

La cyber résilience est elle aussi indissociable de la digitalisation. Ce sujet figurait en haut de la liste des priorités du Comité en 2021. Le 5 avril 2022, l'Association Swiss Financial Sector Cyber Security Centre (Swiss FS-CSC) a vu le jour en présence du conseiller fédéral Ueli Maurer. Le souhait exprimé par l'ancienne présidente de notre Association lors de l'assemblée annuelle de 2018 est donc devenu une réalité: toutes les banques opérant en Suisse, y compris les établissements en main étrangère, peuvent participer à l'échange d'informations en adhérant à FS-CSC.

Pour le moment, l'infrastructure est en construction. Il s'agit d'en définir les processus et d'en clarifier les méthodes. L'association souhaite que les canaux d'information établis soient le plus simples possible. Il convient notamment d'éviter d'enregistrer et de traiter des données identiques sur plusieurs sites.

## Affaires courantes

"L'Associazione ha un ruolo fondamentale di raccordo e di indirizzo per i diversi players e fornisce continuamente sia spunti critici di riflessione che elementi tecnici e specialistici necessari a mantenere un adeguato livello di competitività. La sua indipendenza e trasversalità costituisce per noi un grande valore aggiunto e contribuisce in maniera rilevante ad indirizzare alcune scelte strategiche. E' un privilegio per noi poter partecipare attivamente alle attività dell'AFBS e poter quindi contribuire al continuo sviluppo della piazza finanziaria." Luca Venturini, CEO, PKB Privatbank SA

La pratique du travail à distance instauré il y a deux ans a donné naissance à de nombreux risques nouveaux pour la sécurité des instituts financiers. Le seul fait que le principe du double contrôle ne fonctionne que par téléphone ou vidéo amène à relever des défis inédits. Le phishing et les pourriels, les attaques de type Man in the Middle et autres ordres falsifiés sont tellement plus faciles à placer qu'en présence de contacts personnels. Cette situation a rappelé une fois de plus l'importance d'une cyber résilience efficace.

À peine la place financière suisse et le monde étaient-ils sortis de la pandémie de COVID-19 que s'annonçait la prochaine crise à surmonter. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine amène la guerre sur le continent européen, défiant par là-même les banques et les marchés financiers. Une tâche toute particulière réside dans la mise en œuvre des sanctions. Des mesures

adoptées sous la pression du temps soulèvent des questions auxquelles les réponses données par les autorités compétentes ne sont pas toujours opportunes. Non seulement les opérations de gestion de fortune, mais encore le financement des transactions commerciales sont fortement impactés: les limites expirent, des lignes de crédit sont à radier, certains financements deviennent impossibles. L'Association propose à ses membres – comme de coutume – le concept de la table ronde, à savoir des discussions sur l'échange d'expériences et d'informations. Une fois par semaine, des experts se réunissent à cette fin en visioconférence. Même si elle ne fournit pas toujours de réponse toute faite, cette pratique aide à clarifier des points obscurs et à définir une compréhension commune.

Au cours de l'exercice, le Comité de l'Association s'est penché sur des sujets importants pour les banques étrangères et a défendu les intérêts des membres.

Il a accueilli avec bienveillance l'initiative de la FINMA relative à la clarification de la procédure à suivre en cas de changement au sein des organes de direction et soutenu l'ASB dans sa prise de position. Les procédures seront transparentes et prévisibles, de manière à pouvoir être coordonnées avec les processus propres au groupe. Cela évitera les frictions, sachant aussi qu'il s'agit là en définitive d'un aspect de l'attrait international de la place financière suisse. Le Comité salue de même l'initiative de l'ASB visant à faciliter l'affiliation à l'organe de médiation Ombudsman des banques suisses pour les filiales étrangères qui opèrent en Suisse. En l'espèce, la Loi sur les services financiers a créé une situation nouvelle et l'assouplissement des conditions d'adhésion à cet organe en est une conséquence logique. Les relations bilatérales entretenues avec l'Allemagne ont permis de positionner la procédure de la Freistellung sur de nouvelles bases. Il est de nouveau possible à des banques suisses, une fois obtenu le feu vert de l'autorité de surveillance allemande, de fournir depuis la Suisse des prestations de service à des particuliers domiciliés en Allemagne. Bon nombre de banques en Suisse souhaitent que l'accord avec l'Allemagne serve de modèle de convention avec d'autres pays. La clientèle de l'UE demeure un segment très important pour les banques de gestion de fortune et la demande persistante d'une relation bancaire en Suisse prouve que cette offre de services transfrontaliers couvre un besoin manifeste.

## L'ABES en 2020 et au-delà

Le repositionnement de l'Association est en cours de réalisation. Les changements sont peu nombreux, les discussions avec les représentants des membres ayant révélé que les attentes pouvaient être satisfaites en grande partie. Il convient cependant de procéder à certaines innovations ponctuelles, ne serait-ce que dans la perspective du cinquantième anniversaire de l'Association. C'est ainsi que cette dernière arbore depuis janvier 2022 un nouveau site Internet. Des aménagements techniques ont rendu cette étape nécessaire. L'accès à l'information est amélioré et l'interaction avec les utilisatrices et utilisateurs simplifiée. Le site AFBSecure reste en premier lieu une plateforme pour les membres recherchant dans la section protégée par mot de passe les informations sur les développements de la réglementation qui les intéressent et souhaitant s'inscrire pour participer aux événements de l'Association. Tous les collaborateurs d'une banque membre peuvent demander un identifiant et définir leur profil personnel en cliquant sur [www.afbs.ch](http://www.afbs.ch).

## Activités de l'Association et mutations de personnel

Suivant en cela la recommandation du Conseil fédéral, l'Assemblée générale de 2021 a de nouveau eu lieu par voie postale et la participation a été bonne, comme l'année précédente. Même dans ce nouvel environnement, le Secrétariat a constamment tenu les institutions membres au courant des tout derniers développements. Les

visioconférences se sont révélées être un canal d'information efficace, notamment pour les présentations, moins pour les séances des groupes de travail où l'absence de contact personnel est bien perceptible. Malgré ces circonstances aggravantes, quelque 80 événements ont eu lieu au cours de l'exercice, lors desquels les membres ont pu s'informer et échanger sur des sujets d'actualité (le chapitre Activities en livre la liste). Comme en 2020, l'Association a profité de la nouvelle situation pour s'assurer la présence d'intervenants étrangers à plusieurs manifestations. Rappelons que tous ces événements restent aussi ouverts à des participants issus de filiales étrangères des établissements membres. Plusieurs thèmes complexes ont été traités en séries de conférence, de brèves séances permettant de discuter les divers aspects. Grâce au fait que la distance physique ne jouait plus aucun rôle, certaines manifestations ont pu être organisées sur des sujets plus «exotiques», qui n'ont toutefois rassemblé autour de l'écran que peu de participants en provenance de Suisse.

Durant l'exercice, les rencontres traditionnelles avec les représentants des institutions financières ont eu lieu en dépit des restrictions. En septembre 2021 le Comité a rencontré des délégués de la FINMA. L'entretien s'est concentré sur la durabilité dans le processus d'investissement, sur la digitalisation et notamment les questions liées à l'échange transfrontalier de données au sein des groupes. En octobre le Comité a échangé physiquement avec la Secrétaire d'État aux questions financières internationales. Il a été question essentiellement de l'accès au marché transfrontalier qui, dans la plupart des pays – en particulier dans l'UE –, se révèle de plus en plus difficile. Autre thème récurrent, l'échange de données: dans le contexte international, le stockage de données en mode Cloud devient quasiment la norme – les banques devant mettre en balance la protection des données, que le Cloud garantit certes, et leur caractère confidentiel, que le Cloud ne peut assurer que de façon restreinte. En mars 2022 a eu lieu l'échange avec le directoire de la Banque nationale suisse. Les répercussions du conflit russo-ukrainien ont été au centre des discussions. La BNS considère que les marchés financiers sous-estiment les risques liés à la crise. Le renchérissement des matières premières aura une incidence sur la croissance de l'économie; la place financière suisse est directement touchée par les conséquences de ces sanctions.

La 49<sup>e</sup> Assemblée générale du 2 juin 2021 a confirmé le mandat d'Adrian Nösberger, Schroder & Co Bank AG. Elle a élu Georgiana Solanet, CA next bank (Suisse) SA, comme réviseuse et confirmé le mandat de Guy Teulings, Habib Bank AG Zürich. Elle a pris acte du retrait du réviseur Silvio Fischer.

Les mutations suivantes sont à signaler au sein des instances de la place financière: Heinrich Henckel, LGT Bank (Schweiz) AG, s'est retiré du Comité directeur d'économiesuisse, au sein duquel l'Association est désormais représentée par Adrian Nösberger, Schroder & Co Bank AG. Jan-Amrit Poser a abandonné sa représentation dans les instances de l'ESG; l'Association est représentée dans le panel ESG de la FINMA par Giovanni Leonardo, Schroder & Co Bank AG, et au sein de la commission spécialisée ESG de l'Association suisse des banquiers par Sabrina-Janna Zeyher, HSBC Private Banking (Suisse) SA. Dans le panel Capital Markets de la FINMA, la représentation est désormais assurée par Nick Bossart, J.P.Morgan Securities plc, Londres, succursale de Zurich. Garrick Dean Smith, BNP Paribas Securities Services, siège à présent au sein du SIX Regulatory Board. Maria-Antonella Bino remet son mandat de représentante au sein du comité directeur d'esisuisse, garantie des dépôts; sa succession est en processus de nomination. Alexander Kless, LGT Bank (Schweiz) AG, représente l'Association au sein du nouveau groupe de travail Business Continuity Management FINMA-ASB, Emmanuelle Emerich, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, dans le groupe de travail Electronic Identity et Dorothée Chapuis ainsi que Claude Maeder, Société Générale Private Banking (Suisse) SA, au sein du groupe de travail de l'Association suisse des banquiers chargé d'élaborer l'autorégulation ESG. Rocco Nirella, PKB Privatbank AG, représente l'Association au sein du comité normatif SAQ pour la certification des conseillers à la clientèle, où il

succède à Elvira Knecht. L'Association est désormais représentée au sein de la commission Formation de l'ASB par Jonathan Deneys, ABES.

Nous tenons ici à remercier de leur coopération et de leur engagement toutes celles et tous ceux qui soutiennent notre travail et s'investissent pour la cause des banques étrangères et de leur Association.

Zurich, mai 2022